



245, rue Soumande #290
Québec (Qc) G1M 3H6
Tél: 418-614-2495
Fax: 418-614-1541

Octobre 2018
Volume 25
Rédaction: Bruno Dion



FROHQC-Info



Suite aux élections du 1er octobre FAIRE DU LOGEMENT UN ENJEU DU MANDAT

Le peuple a tranché et il a décidé de confier le pouvoir à un nouveau parti politique, la CAQ. Si ce parti a pris assez peu d'engagements sur le logement, la FROHQC et plusieurs de nos membres ont eu l'occasion d'échanger avec des candidat.e.s qui sont désormais député.e.s (et peut-être de futur.e.s ministres).

La CAQ s'engage à livrer les 14 000 logements déjà approuvés mais bloqués dans la machine AccèsLogis. Ce ne serait qu'un rattrapage mais ce serait aussi la plus grosse livraison du programme AccèsLogis de ces dernières années.

Concernant la réforme du programme AccèsLogis, présentée par la SHQ en fin de mandat du gouvernement Couillard, l' élu des Chutes-de-la-Chaudière, Marc Picard, nous a déclaré « on ne reculera pas sur ce qui a été reçu positivement par le milieu ». À suivre donc.

Enfin, sur le dossier des RPA, alerté par plusieurs maires et de représentants d'OBNL, François Paradis a pris l'engagement qu'un gouvernement CAQ prendrait les mesures nécessaires pour que les RPA ne ferment pas, tout en maintenant les normes de sécurité.

Dans ce numéro

Rencontre avec plusieurs candidat.e.s dans Chaudière-Appalache	2
Un comité sur la politique de l'habitation de la ville de Québec.....	3
La Marche du FRAPRU à Québec.....	3
Demande de budget RAM 2019 pour les DX.....	4
Service de comptabilité et gestion de la FROHQC.....	5
Des nouvelles sur le soutien communautaire.....	6
Sondage sur le tabac et le cannabis..	7

La FROHQC, une équipe à votre service

- André Castonguay
Directeur général #322
- Bruno Dion
Directeur général adjoint #326
- Francine Julien
Agente d'accueil #111
- Isabel Moreau
Directrice financière #427
- Naddya Makhay
Adjointe à la directrice financière
- Jean-Pierre Auclair (#224)
- Charles Julien (#223)
- Dominique Lalonde (#225)
- Hicham Alaoui (#228)
Conseillers techniques

NOMBREUSES RENCONTRES ORGANISÉES PAR LE MILIEU DE L'HABITATION DANS DES ORGANISMES DE CHAUDIÈRE-APPALACHES



Marc Picard, Jean-Claude Pelletier et C.Roy (Le Havre Saint-Jean Chrysostome), N.Genois (FÉCHAQC), André Castonguay, François Paradis, Alain Marcoux (GRT Nouvel Habitat), R.Demers (résidence St Étienne de Lauzon) et Bruno Dion

À l'invitation de Richard Demers, trésorier de la FROHQC et président de la Résidence St Étienne de Lauzon, une délégation de la Concertation Logement Lévis a rencontré messieurs François Paradis et Marc Picard, respectivement députés sortant de Lévis et des Chutes de la Chaudière.

Ils ont remercié la FROHQC pour la qualité des fiches réalisées sur chacune des 125 circonscriptions électorales du Québec.

François Paradis a admis que le prochain gouvernement devrait répondre aux difficultés financières des RPA qui doivent se gicler.

Pour Marc Picard, « si le milieu est favorable à la réforme d'AccèsLogis, il faudra aller de l'avant ».

Daniel Guillemette, directeur général de l'Oasis de Saint-Damien, et des membres du Conseil d'administration face à madame Stéphanie Lachance, alors candidate dans Bellechasse pour la CAQ, accompagnée par François Paradis, député sortant de Lévis



Danye Vachon, directrice de la résidence Sainte-Famille de Tring-Jonction a invité Luc Provençal, candidat de la CAQ. Celui-ci a été reçu par André Castonguay, directeur de la FROHQC



Les représentants du Conseil d'administration de l'Oasis de Saint-Damien ont profité de la visite des deux candidats pour leur exposer les dossiers en cours, en particulier les besoins de travaux d'un édifice partagé entre la commission scolaire et la Résidence de personnes âgées.

LANCEMENT D'UN COMITÉ DE L'HABITATION À LA FROHQC DANS LE CADRE DE LA CONCERTATION DE LA VILLE DE QUÉBEC

Le Maire de Québec, Régis Labeaume, a annoncé en juin 2018 le lancement d'une vaste démarche de concertation d'ici l'automne 2019 afin de doter la Ville de Québec d'une Vision de l'Habitation. Une décision d'autant plus bienvenue quand on sait que la dernière politique de l'habitation date de 2005.... Autant dire une éternité.



Depuis, la production de logements sociaux et communautaires dans la ville de Québec a fortement diminué. Il se construisait encore 500 logements abordables en 2011, puis 450 en 2016 avant de chuter à 178 en 2017.

Pendant la même période, le nombre de logements locatifs privés a explosé, passant de 719 en 2011 à 1560 en 2016 puis 2718 en 2017.

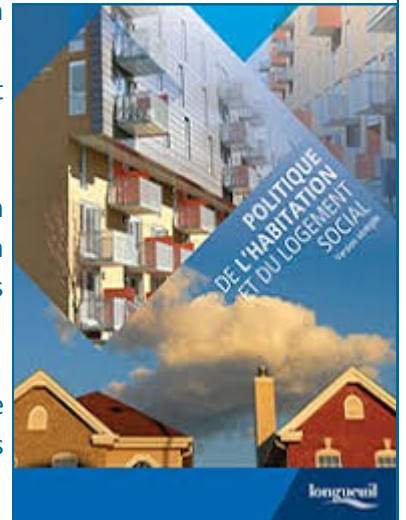
Parmi les sujets qui alimenteront cette réflexion figurent l'offre de logements, la densification (en particulier dans la perspective du réseau de transport structurant mais aussi pour répondre aux objectifs de développement durable), le taux d'effort financier des ménages dans l'habitation et les effets de la gentrification.

La FROHQC a été nommée sur le Conseil des partenaires, qui a pour mission d'accompagner et de conseiller la Ville.

C'est pourquoi, la FROHQC a décidé de mettre sur pieds un comité de travail ouvert à tous les organismes membres localisés dans la Ville de Québec.

Une première rencontre s'est tenue dans nos locaux le vendredi 28 septembre, en vue de la première rencontre à la ville dans la première semaine d'octobre, et a réuni 13 organismes, représentant des OBNL d'habitation pour aînés (avec ou sans service), pour familles, pour jeunes et pour femmes.

Une prochaine rencontre se déroulera **jeudi 22 novembre au matin** sous forme d'une formation-discussion et visera à examiner les politiques de l'habitations des villes de Laval, Gatineau et Montréal: PECH (salle 9e)- **130, bd.Charest Est**.



Arrivée de la Marche du FRAPRU de villes en villages à Québec

Samedi 29 septembre, plusieurs centaines de personnes et d'organismes ont participé à la marche pour le droit au logement organisée à l'initiative du FRAPRU.

La FROHQC et son réseau national, le RQOH étaient aussi présents.

La Marche a duré un mois et était partie d'Ottawa le 2 septembre. Elle visait à rappeler l'urgence de construire 50 000 logements dans le prochain mandat.



NOUVEAU SERVICE DE RÉPARATIONS POUR LES MEMBRES DE LA FROHQC

La FROHQC a le plaisir de vous informer qu'un nouveau service d'urgence est maintenant disponible pour nos membres. Dégât d'eau, problèmes avec appareils sanitaires ou avec une porte d'entrée? Tout gestionnaire d'immeuble rencontre ce genre de problèmes quotidiennement. N'hésitez pas à utiliser ses services!

Votre Fédération s'associe avec M. Jacques Tremblay, entrepreneur comptant 30 années d'expérience avec les organismes de Québec. M. Tremblay détient sa licence RBQ et tout l'équipement nécessaire pour vous venir en aide.

Ce nouveau service est disponible 24 heures sur 24 / 7 jours sur 7.

Tarifs :

Sur les heures de bureau : 48.00\$ l'heure taxes incluses

Entre 17h et 8h AM : 70.00\$ l'heure taxes incluses

Territoire :

Pour les petites urgences, le service est disponible de jour la semaine ou la fin de semaine sur les territoires de Québec et Lévis.

La fin de semaine, le territoire est étendu à Charlevoix à l'est jusque dans la région de Portneuf sur la rive-nord, et de la région Côte-du-Sud, L'Islet vers l'est et la Beauce, Lotbinière et les Appalaches vers l'ouest.

Pour les grosses urgences (par exemple dégât d'eau important), tout le territoire de la FROHQC est desservi.

Jacques TREMBLAY

418-655-5678



Centre de Services Immobiliers de l'Est du Québec

PARC DX- PSBLP

PÉRIODE DES DEMANDES DE BUDGET RAM INITIALE 2019

En prévision du budget 2019, tous les gestionnaires des organismes sont invités à contacter leur conseiller technique au centre de services pour préparer adéquatement le budget 2019, en fonction des travaux réalisés aussi en 2018.

Les Conseils d'administration doivent approuver ces budgets d'ici le 12 octobre 2018. Alors ne perdez pas de temps !

Les Centres de justice de proximité

Le Centre de justice de proximité de Québec (CJPQ) a pour mission de faciliter l'accès à la justice en favorisant la participation des citoyens, par le biais de services d'information juridique gratuits, de soutien et d'orientation, offerts en complémentarité avec les ressources existantes.

Ce que nous pouvons faire :

- vous informer sur la loi;
- vous informer sur les types de recours et le déroulement des instances administratives et judiciaires;
- vous informer sur les modes privés de prévention et de règlement des différends (ex. : médiation);
- vous orienter vers des organismes ou des professionnels qui sauront répondre à vos besoins.

Centre de Justice de
Québec
400, Bd. Jean Lesage
1-833-614-2470



**CENTRE DE JUSTICE
DE PROXIMITÉ
Québec**

LE SERVICE DE SOUTIEN EN COMPTABILITÉ DE LA FROHQC PREND DE L'AMPLEUR

La FROHQC s'est adjoint une nouvelle spécialiste en comptabilité et gestion pouvant assumer, de façon partielle ou complète :



- Préparation d'états financiers périodiques.
- Tenue de livres comptables.
- Préparation des livres comptables pour la vérification annuelle.
- Soutien occasionnel au plan de la gestion (congé, maladie, décès, intérim, etc.).
- Contrôle budgétaire (intervention de redressement financier et/ou organisationnel).
- Analyse financière de votre corporation.
- Conseils en gestion d'OBNL en habitation.

Le service comptable est disponible sur place au bureau de la Frohqc et pourra se déplacer sur demande. Le service s'adresse principalement aux membres.

Que ce soit pour une aide ponctuelle ou à terme, le service est conçu sur mesure en fonction des besoins spécifiques de chaque organisme. Le tarif demeure sans but lucratif, et le coût varie selon la tâche et la fréquence à laquelle vous désirez recevoir les États financiers, et le suivi budgétaire.

Une soumission est simple et facile à obtenir appeler la Frohqc poste 427.

UN NOUVEL APPEL À PROJETS: CULTURE ET INCLUSION

L'appel à projet s'inscrit dans la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023 et du plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023.

Il vise à soutenir des projets culturels au profit de personnes vulnérables (personnes handicapées, jeunes marginalisés, personnes à faible revenu etc.) et qui utilisent la culture comme outil d'intervention.

La demande de soutien ne peut excéder 75% des dépenses (jusqu'à un maximum de 35 000\$), doit être réalisée en partenariat, comprendre des activités de médiation culturelle ou de loisir culturel et s'inscrire dans une perspective de développement durable.



L'appel à projet est ouvert jusqu'au 2 novembre. Pour toute question, vous pouvez contacter Alex Lachance-Fortin (418-380-2346 #7427) ou à alex.lachance-fortin@mcc.gouv.qc.ca, répondante dans la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches.

Des nouvelles sur le soutien communautaire dans le logement social et communautaire



Le 10 août 2018, la PDG de la SHQ, madame Guylaine Marcoux, a répondu au courrier adressé par les acteurs de l'habitation sociale et communautaire (le Réseau des OSBL en habitation– RQOH, le Regroupement des offices d'habitation, la Confédération des Coops en habitation et l'association des GRT).

Elle les informe que « Reconnaissant la nécessité du soutien communautaire en logement social et sociaux de répondre aux besoins de sa clientèle commune, la Société d'habitation du Québec (SHQ) et le ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) sont sensibles aux besoins de financement exprimés. » Des démarches sont engagées visant la réalisation d'une enquête sur les besoins en santé et services sociaux des bénéficiaires du parc de logements subventionnés et pour mettre à jour le Cadre de référence sur le soutien communautaire en logement social d'ici 2020.



En avril 2018, les représentant.e.s des réseaux de l'habitation signent une déclaration pour demander un budget de 30 Millions de \$ pour le soutien communautaire

Dans la Capitale-Nationale, aucune réunion des partenaires ne s'est tenue malheureusement depuis 2013. Quand la FROHQC a sollicité le CIUSSS pour connaître les montants alloués en soutien communautaire et leur répartition, il lui a fallu passer par une demande d'accès à l'information. Heureusement, suite à une demande signée conjointement par nos partenaires locaux (FÉCHAQC, OMH de Québec, et les deux GRT Action Habitation et Immeuble Populaire de Québec), une réunion est prévue le 10 octobre.

Dans Chaudière-Appalaches, la concertation est bien établie depuis plusieurs années au sein d'un regroupement intitulé « Entente spécifique ». Elle a fonctionné sur deux périodes (2008-2011, puis 2012-2015). Les retombées de l'Entente ont fait l'objet d'un travail de recherche conduit par l'Université de Sherbrooke. Cependant, les orientations de l'Entente ont conduit à concentrer la très grande majorité des interventions auprès des locataires des seules offices municipales d'habitation et des organismes communautaires partenaires avec eux. Les résultats des études montrent une meilleure participation des locataires, une amélioration du vivre-ensemble, un impact significatif sur le rendement scolaire et les habiletés parentales ainsi qu'un apport du travailleur de proximité. C'est pourquoi, la FROHQC a particulièrement insisté pour rappeler que le soutien communautaire doit aussi s'adresser aux OBNL en habitations qui offrent du logement permanent et ne reçoivent ni aide du PSOC ou de Centraide, notamment la clientèle des personnes âgées. La FROHQC offrira ainsi une formation sur le soutien communautaire en logement social et communautaire à Lévis le 13 décembre dans l'avant-midi.

Enfin, un Forum ouvert aux nouveaux gestionnaires des OMH, des OBNL en habitation et des coopératives sera organisé par l'Entente de Chaudière-Appalaches au printemps 2019.

SONDAGE AUPRÈS DES OSBL EN HABITATION SUR LE CANNABIS ET LE TABAC DANS LES IMMEUBLES

Avec l'annonce de la légalisation prochaine du cannabis, plusieurs OSBL d'habitation ont été amenés à réfléchir aux effets que cela pourrait avoir dans leurs ensembles de logements, tant en ce qui a trait aux relations de bon voisinage qu'à l'obligation d'assurer aux locataires la jouissance paisible des lieux. Bien avant que l'on parle de légalisation du cannabis, des organismes avaient déjà adopté des règlements interdisant l'usage des produits du tabac dans les espaces privés (chambres ou logements) ; maintenant que le cannabis apparaît comme un nouvel enjeu, plusieurs leur ont emboîté le pas ou songent à le faire.

Dans le cadre d'un projet soutenu par la Société d'habitation du Québec, le Réseau québécois des OSBL d'habitation souhaite recueillir des informations sur les politiques mises en œuvre par les organismes sur l'usage des produits du tabac et du cannabis. Les OSBL d'habitation ayant adopté ou discuté de la pertinence d'adopter une politique visant à interdire ou restreindre l'usage du tabac ou du cannabis sont invités à répondre à un sondage en ligne, d'ici le 26 octobre 2018. Les informations recueillies serviront à produire des outils pour appuyer les gestionnaires et administrateurs des OSBL d'habitation qui comptent adopter une telle politique ou qui doivent veiller à l'appliquer.

Notez qu'aucune information nominative ne sera rendue publique.

Pour participer au sondage, veuillez cliquer sur le lien suivant :

<https://www.sondageonline.com/s/rqoh1>



Démarches vers un programme d'assurances collectives

Suite à la demande de plusieurs membres de notre fédération, nous voulons évaluer la possibilité de mettre en place un programme d'assurance collective ou d'analyser le régime d'assurance collective actuel des organismes qui l'offrent déjà à leurs employés.

Ainsi, en collaboration avec Lusier Dale Parizeau, nous entreprenons présentement des démarches à cet effet, et ce dans le but de vous offrir les meilleurs avantages sociaux possible.

En vue de faire cette analyse, il est nécessaire d'obtenir des informations sur votre équipe salariée.

Nous procéderons à un appel d'offres auprès de plusieurs assureurs avec les informations qui seront reçues. Nous vous demandons de fournir les documents demandés avant le **15 octobre 2018**, date à laquelle les procédures d'appel d'offres débiteront.

Svp faire parvenir vos informations à notre conseiller Carl Ménard

camenard@ldpi.ca.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec celui-ci.

PROGRAMME
RECONDUIT



ÉCONO LOGIS



SERVICE
GRATUIT

DU NOUVEAU AU PROGRAMME!

✓ Seul critère d'admissibilité au volet 1 du programme : le seuil de revenu (abolition de l'obligation de recevoir une facture d'énergie pour le chauffage).

✓ Remplacement **gratuit** des ampoules à incandescence par des ampoules DEL certifiées Energy Star.

✓ Remplacement **gratuit** d'un vieux frigo énergivore par un réfrigérateur Energy Star (des critères d'admissibilité s'appliquent).

+ Les avantages déjà offerts :

Calfeutrage des fenêtres • Installation de coupe-froids aux portes • Isolation des prises électriques des murs extérieurs • Installation d'une pomme de douche à débit réduit • Ajout d'un aérateur aux robinets • **Remplacement des vieux thermostats** par des thermostats électroniques • **Et d'excellents conseils personnalisés en efficacité énergétique!**



Pour tous les détails : 1 844 303-7333 ou visitez econologis.gouv.qc.ca.



Fédération régionale des OBNL en HABITATION
de Québec-Chaudière-Appalaches

FROHQC



À VOS CÔTÉS

pour le logement abordable
depuis plus de

20 ans

- Représentation, concertation
- Accompagnement, formation, colloques
- Des services exclusifs pour nos membres
- Des services de gestion et de comptabilité sur mesure
- Un Centre de services pour les immeubles :
Inspections et bilans de santé, gestion des appels d'offres,
suivi des travaux, dispositions réglementaires, registre de l'amiante...

Suivez-nous sur



www.frohqc.rqoh.com

AGENDA

Dates des prochaines formations:

• Jeudi 18 octobre

La prévention et la gestion des conflits (Lévis)

Accueil: 8h30/ Formation: 9h-12h
5692, rue Saint-Louis– Lévis G6V 4E5
Salle copropriété

• Jeudi 22 novembre

Analyse et échanges sur les politiques de l'habitation des villes de Laval, Gatineau et Montréal

Accueil: 8h30/ Formation: 9h-12h
PECH– 130, boul.Charest Est 9e étage

• Jeudi 13 décembre

Le soutien communautaire: 10 ans de pratique (Lévis)

Accueil: 8h30/ Formation: 9h-12h
5692, rue Saint-Louis– Lévis G6V 4E5
Salle copropriété

Si vous souhaitez des formations sur un sujet précis, merci de nous l'indiquer

Pour vous inscrire, merci d'envoyer un message à Francine Julien.

reception@frohqc.com

Les formations sont gratuites pour les membres et d'un coût de 80\$ pour les non-membres.